



### Public

Nouveaux membres du Comité Social et Economique (CSE) en charge de la partie Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT)



### Pré-requis

Aucun



### Durée

**3 jours - 21 heures**



### Lieu

INTER : au CER 92 | INTRA : en Entreprise



### Accessibilité

Notre Centre de Formation et les plateformes techniques sont accessibles aux personnes en situation de handicap



### Objectifs

- ⊕ Connaître les attributions du CSE et CSSCT et le rôle de chacun
- ⊕ Connaître les missions de la Commission CSSCT et être en mesure de les appliquer en matière de santé et sécurité au travail
- ⊕ Accompagner l'entreprise dans sa politique de prévention



### Animation

Formateur Consultant



### Méthode pédagogique

- ⊕ Exposés
- ⊕ Cas pratiques
- ⊕ Conseils personnalisés



### Validation

Attestation de formation



### Contenu

#### **1. CSE et CSSCT : Présentation**

Différences CSE et CSSCT ; Différences CHSCT et CSSCT

#### **2. Rôles et missions**

Règles de mise en place ;  
Composition et commissions, désignations, critères légaux pratiques ;  
Crédits d'heures : utilisation et imputation ; Subventions de fonctionnement ;  
Procédures, recours ; Protection des élus ;  
Droit d'alerte : modalités et limites ;  
Moyens accordés aux membres du CSE et CSSCT : heures de délégation, déplacement et circulation, affichage, formation ;  
Dispositions particulières pour les entreprises de 50 salariés et plus :  
Règlement intérieur, local, réunions, consultations et informations : données SSCT de la BDES (Base de Données Economiques et Sociales) ; Protection des élus ;  
Dispositions pénales et protection des membres, Responsabilité civile et pénale ;

#### **3. Fonctionnement**

Les réunions ordinaires/extraordinaires : organisation, préparation, participation, ordre du jour, délibérations,

procès-verbal et compte-rendu ; utilité des préparatoires et amélioration des interventions en réunion ;  
Documents auxquels le CSE contribue : rapport et programme annuel, registre, DUER, plans de prévention ;  
Organisation et méthodes de travail en groupe

#### **4. Acteurs de la prévention interne et externe à l'entreprise**

#### **5. Santé, Sécurité et conditions de travail dans le Code du Travail**

Principes Généraux de prévention ; Définitions Accidents du Travail (AT), Maladies Professionnelles (MP) ;  
Processus de reconnaissance des MP et maladies à caractère professionnel ; Enjeux ;  
Indicateurs de la prévention ; Analyse des AT, arbre des causes et autres méthodes d'analyse ;  
Plans de prévention ;  
CSE pour sa mission SSCT ; règles spécifiques selon l'effectif de l'entreprise et/ou de l'établissement ;

#### **6. Risques Psychosociaux (RPS) et harcèlement**

Définition et enjeux ;  
Cadre législatif et réglementaire ;  
Connaissance des causes et effets ; Rôle du CSE

## FORMATION PROFESSIONNELLE

4 avenue Laurent Cély – 92 600 Asnières – Tél 01 40 86 45 80 – contact@cer92.asso.fr – www.cer92.asso.fr

Association de Formation déclarée loi 1901 – N° d'existence 11920013592 – Membre de l'association Le Carré des Entrepreneurs – NAF 8559 A – SIRET 785 283 110 00068 – N°TVA intracommunautaire FR 60 785 283 110



## CSE CSSCT (3 jours)



### Législation

Articles L. 2311-1, L. 2313-1 à L. 2313-15 et R. 2313-1 à R. 2313-6 du Code du Travail



### Coûts (HT)

INTER : 950€ / personne –repas inclus | INTRA : nous consulter

## FORMATION PROFESSIONNELLE

4 avenue Laurent Cély – 92 600 Asnières – Tél 01 40 86 45 80 – [contact@cer92.asso.fr](mailto:contact@cer92.asso.fr) – [www.cer92.asso.fr](http://www.cer92.asso.fr)

Association de Formation déclarée loi 1901 – N° d'existence 11920013592 – Membre de l'association Le Carré des Entrepreneurs – NAF 8559 A – SIRET 785 283 110 00068 – N°TVA intracommunautaire FR 60 785 283 110